Image not found or type unknown

Litiges avec une assurance vie

Par **miali**, le **18/06/2009** à **14:48**

Bonjour, j'ai envoyé un courrier recommandé le 6 mai a mon assureur pour résilier mon assurance vie. J'ai bien reçu l'accusé comme quoi c'est bien arrivé a destination le 12 mai, en meme tant mon frère a résilier la sienne. Lui a eu son argent mais moi rien. J'ai téléphoné plusieurs fois on me répond toujours "c'est en cour..." mais je n'ai toujours rien. De plus qu'un conseiller de cette assurance m'a fais remarquer qu'il avait un mois pour me payer. Ce délai est passé mais toujours rien. Que puis je ou que dois je faire? Merci.... Que risque l'assurance si elle ne me paye pas dans les délais.... merci beaucoup.

Par **chaber**, le **19/06/2009** à **02:38**

Bonjour,
si vous avez respecté les règles imposées: lettre manuscrite et original du contrat, dont vous avez copie, il vous faut envoyer une réclamation en LR avec AR, sommant l'assureur de procéder au remboursement sous 8 jours à réception, et que passé ce délai le dossier sera transmis à qui de droit pour non exécution du contrat

Par **miali**, le **19/06/2009** à **07:58**

Bonjour Chaber je vous remercie bonne journée cordialement Miali.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés